



L'approche Prescriptive

Benoit THAUVIN Cerema Ouest Saint-Brieuc

Journée technique

CONSTRUIRE DES OUVRAGES EN BETON AVEC LE NOUVEAU FASCICULE 65 DU CCTG

Laval - 26 septembre 2017



Les enjeux

Corrosion des armatures:
Carbonatation,
Chlorures





Effets du gel : Ecaillage, Gel interne

Réactions de gonflement interne : RAS, RSI





Attaques chimiques



Les données d'entrée de la durabilité

Les classes d'exposition :

-XC1 à XC4 : Carbonatation

-XD1 à XD3, XS1 à XS3 : Chlorures

-XF1 à XF4 : Gel

-XA1 à XA3 : Attaques chimiques

-XH1 à XH3 : RSI (guide LCPC 2007)

-XAR1 à XAR3 : RAS (FD P18-464)

-XM1 à XM3 : Abrasion (Eurocodes)



La Durée d'Utilisation de Projet DUP (Eurocode 0) :

« Durée pendant laquelle une structure ou une de ses parties est censée pouvoir être utilisée comme prévu en faisant l'objet de la maintenance escomptée, mais sans qu'il soit nécessaire d'effectuer des réparations majeures. »



Approche prescriptive: Rappels

Approche traditionnelle basée sur la spécification <u>d'exigences</u> <u>de moyens</u>:

- Justification de la durabilité par respect des limites de composition des bétons
- Nature et dosage minimal en liant
- Rapport Eeff/Leq maximal
- Classe de résistance minimal

Points forts de l'approche prescriptive :

- Compatibilité entre les exigences fixées et le processus de fabrication des bétons : pesées des constituants notamment
- Retours d'expériences sur les limites de composition



NF EN 2016/CN Fascicule 65 du CCTG

Approche prescriptive : Rappels

- <u>Exigences de composition</u> liées aux classes d'exposition, basées sur une DUP
 - 50 ans dans la norme NF EN 206/CN (annexe NA.F)

			XO	XC1	XC2	хсз	XC4	XS1	XS2	XS3	XD1	XD2	XD3
		Rapport E _{eff} /liant éq maximal ^o)	-	0,65	0,65	0,60	0,60	0,55	0,55	0,50	0,60	0,55	0,50
		Classe de résistance minimale	-	C20/25	C20/25	C25/30	C25/30	C30/37	C30/37	C35/45	C25/30	C30/37	C35/45
		Teneur mini en liant éq (kg/m³) °) d)	150	260	260	280	280	330	330	350	280	330	350
		Teneur minimale en air (%)	-	-	# I	-	-	=	# 1	-	-	=	ΞI
		Essai(s) de performances m)	=	=	=	\$ =	=	==	=>	×=	=	=	=:
		Cendres volantes	0,30	0,30	0,30	0,30	0,30	0,30	0,30	0,30	0,30	0,30	0,30
		Fumées de silice	0,10	0,10	0,10	0,10	0,10	0,10	0,10	0,10	0,10	0,10	0,10
Combinaison CEM I + addition	ximal	Métakaolin type A	0,15	0,15	0,15	0,15	0,15	0,15	0,15	0,15	0,15	0,15	0,15
Combinaison EM I + addition	Rapport maximal A/(A+C)	Laitier moulu	0,30	0,30	0,30	0,30	0,30	0,30	0,30	0,30	0,30	0,30	0,30
omb MI+		Addition calcaire catégorie A	0,30	0,30	0,30	0,30	0,30	0,05	0,05	0,05	0,30	0,05	0,05
QE	Rap	Addition calcaire catégorie B	0,25	0,25	0,25	0,25	0,25	0,05	0,05	0,05	0,25	0,05	0,05
		Addition siliceuse de minéralogie QZ	0,25	0,25	0,25	0,25	0,25	0,15	0,15	0,15	0,25	0,15	0,15
		Cendres volantes	0,20	0,20	0,20	0,20	0,20	0,20	0,20	0,20	0,20	0,20	0,20
_		Fumées de silice g)	0,10	0,10	0,10	0,10	0,10	0,10	0,10	0,10	0,10	0,10	0,10
Combinaison CEM II/A + addition	Rapport maximal A/(A+C)	Métakaolin type A gi	0,10	0,10	0,10	0,10	0,10	0,10	0,10	0,10	0,10	0,10	0,10
A +	T A	Laitier moulu	0,20	0,20	0,20	0,20	0,20	0,20	0,20	0,20	0,20	0,20	0,20
Con	appo	Addition calcaire catégorie A	0,10	0,10	0,10	0,10	0,10	0,00	0,00	0,00	0,10	0,00	0,00
CE	22	Addition siliceuse de minéralogie QZ	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Nature du ciment	-	-	= 1	-	-	-	PM h)	PM h)	-	=	.0

Tableau NA.F.1



Approche prescriptive : Rappels

- Exigences de composition liées aux classes d'exposition, basées sur une DUP
 - 100 ans dans le fascicule 65 du CCTG (tableau 8.B)

											sses d'expo	osition							
								Согтовіо	n induite	par les o	hlorures						E	nvironneme	nts
			Corros	ion induite	par carbor	natation		Eau de mer		Chi	orures autres l'eau de me			Attaque	gel / dégel		chimiquement agressifs		
			XC1	XC2	XC3	XC4	XS1	XS2	XS3	XD1	XD2	XD3	XF1	XF2	XF3 a)	XF4 ^{a)}	XA1	XA2	XA3 n)
		Rapport E₂∰liant éq maximal ^{d)}	0,60	0,60	0,55	0,50 ^{l)}	0,50	0,50	0,45	0,50	0,50	0,45	0,50 ^{l)}	0,45	0,50	0,45	0,50	0,45	0,40
		Classe de résistance minimale ^{c)}	C25/30	C25/30	C30/37	C30/37	C30/37 ^{p)}	C30/37 ^{p)}	C35/45	C30/37	C30/37 ^{p)}	C35/45	C30/37	C35/45	C30/37	C35/45 ^{q)}	C30/37	C35/45	C40/50
		Teneur mini en liant éq (kg/m³) b) c) d)	280	280	300	330	330	330	350	330	330	350	330	350 ^{r)}	385 ⁰⁾	385 ⁰⁾	330	350	360
		Absorption d'eau maxi pour les produits préfabriqués en usine (%)	6,5 ^{m)}	6,5 ^{m)}	6 ^{m)}	6 ^{m)}	5,5 ^{m)}	5,5 ^{m)}	5 ^{m)}	6 ^{m)}	5,5 ^{m)}	5 ^{m)}	6 ^{m)}	5 ^{m)}			5,5 ^{m)}	5 ^{m)}	4,5 ^{m)}
		Teneur minimale en air (%)	-	-	-	-	-	-	-	-	1		1	_r)	4 ^{e)}	4 ^{e)}	-	-	-
		Essai(s) de performances ^{k)}												XP P 18- 420	NF P 18- 424 (ou NF P18- 425)	NF P 18- 424 (ou NF P 18-425) XP P 18-420			
		Cendres volantes	0,30	0,30	0,30	0,30	0,30	0,30	0,30	0,30	0,30	0,30	0,30	0.30 ^{f)}	0,00 ^{f)}	0,00 ^{f)}	0,30	0,30	0,30
		Fumées de silice	0,10	0,10	0,10	0,10	0,10	0,10	0,10	0,10	0,10	0,10	0,10	0,10	0,10	0,10	0,10	0,10	0,10
+ addition	Ŷ	Métakaolin type A	0,15	0,15	0,15	0,15	0,15	0,15	0,15	0,15	0,15	0,15	0,15	0,15	0,15	0,15	0,15	0,15	0,15
MI+ad	al A/(A+	Laitier moulu classe A s)	0,50	0,50	0,40	0,40	0,50	0,50	0,50	0,40	0,50	0,50	0,40	0,50	0,50	0,15	0,50	0,50	0,50
son CEM I	maxim	Laitier moulu classe B ou C	0,30	0,30	0,30	0,30	0,30	0,30	0,30	0,30	0,30	0,30	0,30	0,30	0,30	0,15	0,30	0,30	0,30
Combinaison	Rapport maximal A/(A+C)	Addition calcaire catégorie A	0,30	0,30	0,30	0,30	0,05	0,05	0,05	0,30	0,05	0,05	0,30	0,05	0,25	0,05	0,00	0,00	0,00
8		Addition calcaire catégorie B	0,25	0,25	0,25	0,25	0,05	0,05	0,05	0,25	0,05	0,05	0,25	0,05	0,25	0,05	0,00	0,00	0,00
		Addition siliceuse de minéralogie QZ	0,25	0,25	0,25	0,25	0,15	0,15	0,15	0,25	0,15	0,15	0,25	0,15	0,20	0,05	0,00	0,00	0,00

Tableau 8.B



Nouveau fascicule, des évolutions importantes :

- Fascicule 65 : texte d'application de la norme NF EN13670/CN (février 2013)
 - Reprise du sommaire de la norme : chapitre 8 « bétons et opérations de bétonnage »
 - Terminologies nouvelles ...
- Prise en compte des évolutions normatives :
 - NF EN 206-1 (avril 2004) => NF EN 206-1/CN (décembre 2012) => NF EN 206/CN (décembre 2014)
- Introduction des approches performantielles

Définitions issues de la norme NF EN 2016/CN :

- Béton d'ingénierie :
 - Destiné à un ouvrage donné ou à un ensemble d'ouvrages d'un projet
 - Formulation résulte d'une étude préliminaire réalisée sous la responsabilité du prescripteur avant le début de l'opération de construction et acceptée par le producteur et l'utilisateur du béton
 - BIPS : béton d'ingénierie à propriétés spécifiées
 - BICP : béton d'ingénierie à composition prescrite
 - Fabrication soumise à un contrôle de conformité spécifique défini dans le plan qualité et accepté par toutes les parties concernées
 - Béton coulé en place : le prescripteur peut être l'entreprise
 - Produits préfabriqués en usine : le prescripteur peut être le préfabriquant

Définitions issues de la norme NF EN 2016/CN :

- Prescripteur :
 - Personne physique ou morale qui établit la spécification du béton frais et durci
 - Un ou plusieurs des intervenants suivants : maître d'ouvrage, maître d'œuvre, entrepreneur ou pré-fabriquant ; selon les modalités du marché

Définition et spécifications particulières des bétons :

- Fixées par le prescripteurs
- Conformément aux exigences de la norme de référence (NF EN 206/CN)
- Intègrent notamment les exigences du projet (ELS, ELU)
- « Les choix et données pour la prévention de certains risques qui relèvent du maître d'ouvrage doivent être définis dans le marché. En particulier, pour la prévention de la RSI, le maître d'ouvrage définit la catégorie de l'ouvrage et les classes d'exposition XH de ses différentes parties ». Idem XAR pour l'alcali-réaction et XM pour l'abrasion
- Nota : documents de référence pour le MOA :
 - Guide Sétra 2010 : « Application des eurocodes par le MOA »
 - Note d'information OA n° 31 de 2010 du Sétra : « Application des eurocodes – Recommandations à la maîtrise d'ouvrage »
- Spécifications des bétons validées par le MOE avant transmission au producteur

Type de béton :

- Béton, béton armé, béton précontraint (pré ou post-tension)
- BFUP (avec ou sans armatures actives ou de béton armé): renvoi vers le guide AFGC 2013 « Bétons fibrés à ultra-hautes performances – Recommandations » (désormais: + Normes (matériau, calcul))
- « Le béton peut comporter des fibres organiques ou métalliques. Les études d'exécution prennent en compte l'apport des fibres dans la conception et le calcul des éléments concernés et s'appuient sur des documents validés. Dans tous les cas, la production du béton fibré et sa mise en œuvre font l'objet d'une procédure soumise à l'approbation du maître d'œuvre comportant notamment des dispositions relatives à la maîtrise de la rhéologie du béton de fibres lors du coulage, à la maîtrise de la teneur en fibres, et si nécessaire à la maîtrise de leur répartition dans les éléments concernés. Dans les cas où les fibres interviennent dans le calcul de la résistance structurale, des dispositions complémentaires relatives à la maîtrise de leur orientation sont à prévoir ».

Type de béton :

- Mortiers (pose, calage, scellement), bétons de propreté et de remplissage :
 - Pas de spécifications particulières dans le chap. 8
 - Compositions à présenter dans le plan qualité
 - Prise en compte des conditions d'exposition
 - Calage et scellement : conformité aux normes NFP18-821, NFP18-822 et NF EN 1504-6 et marque NF « Produits spéciaux pour construction en béton hydraulique »
 - Scellement : marque CE selon la norme NF 1504-6

Classes d'exposition:

• En complément des indications de la norme NF EN206-1 (§ 4.1), se référer aux guides préparés par l'Ecole Française du Béton

Classes d'exposition XF:

§ 8.1.1.2.2. Tab. 8A	Salage peu fréquent (ou aucun salage)	Salage fréquent	Salage très fréquent
Gel faible ou modéré pour les éléments très exposés aux risques d'écaillage	XF1	XF2 ⁽²⁾	XF4 (G+S)
Gel faible ou modéré pour les autres éléments	XF1	XF2 ⁽²⁾	XF2 ⁽²⁾
Gel sévère	XF3 (G)	XF4 (G+S)	XF4 (G+S)

Zone Grand Ouest

Classes d'exposition XF:

§ 8.1.1.2.2. Tab. 8A	Salage peu fréquent (ou aucun salage)	Salage fréquent	Salage très fréquent
Gel faible ou modéré pour les éléments très exposés aux risques d'écaillage	XF1	XF2 ⁽²⁾	XF4 (G+S)
Gel faible ou modéré pour les autres éléments	XF1	XF2 ⁽²⁾	XF2 ⁽²⁾
Gel sévère	XF3 (G)	XF4 (G+S)	XF4 (G+S)

(1) Éléments très exposés au risque d'écaillage :

Surfaces horizontales soumises aux stagnations d'eau et aux projections directes de sels de déverglaçage : corniches, solins d'ancrage des joints de chaussée, longrines d'ancrage des dispositifs de retenue

Classes d'exposition XF:

§ 8.1.1.2.2. Tab. 8A	Salage peu fréquent (ou aucun salage)	Salage fréquent	Salage très fréquent
Gel faible ou modéré pour les éléments très exposés aux risques d'écaillage	XF1	XF2 ⁽²⁾	XF4 (G+S)
Gel faible ou modéré pour les autres éléments	XF1	XF2 ⁽²⁾	XF2 ⁽²⁾
Gel sévère	XF3 (G)	XF4 (G+S)	XF4 (G+S)

- (2) Conformément à la norme NF EN 206/CN, les bétons des parties d'ouvrage soumises à la classe d'exposition **XF2** peuvent être formulés de 2 façons :
- avec une teneur en air occlus > 4 %;
- avec une teneur en air occlus < 4 % et les spécifications correspondant à la classe d'exposition **XD3** (favorable à la protection des armatures).

Dans le cas des ouvrages d'art, on appliquera les spécifications correspondant à la classe XD3* et on ne spécifiera une teneur en air > 4 % associée à une exigence de teneur en liant équivalent > 370 kg/m3 (Dmax 20 mm) que pour les éléments très exposés aux risques d'écaillage.

* Tableau 8B



Classes d'exposition XF:

§ 8.1.1.2.2. Tab. 8A	Salage peu fréquent (ou aucun salage)	Salage fréquent	Salage très fréquent
Gel faible ou modéré pour les éléments très exposés aux risques d'écaillage	XF1	XF2 ⁽²⁾	XF4 (G+S)
Gel faible ou modéré pour les autres éléments	XF1	XF2 ⁽²⁾	XF2 ⁽²⁾
Gel sévère	XF3 (G)	XF4 (G+S)	XF4 (G+S)

Intérêt (XF2 => XD3) :

- Limiter le recours à des bétons à air entraîné aux cas les + défavorables
- Privilégier la prévention contre les risques de corrosion des armatures due aux chlorures (spécifications XD3) en zone de gel faible/modéré avec salage fréquent/très fréquent

Classes d'exposition XF:

§ 8.1.1.2.2. Tab. 8A	Salage peu fréquent (ou aucun salage)	Salage fréquent	Salage très fréquent
Gel faible ou modéré pour les éléments très exposés aux risques d'écaillage	XF1	XF2 ⁽²⁾	XF4 (G+S)
Gel faible ou modéré pour les autres éléments	XF1	XF2 ⁽²⁾	XF2 ⁽²⁾
Gel sévère	XF3 (G)	XF4 (G+S)	XF4 (G+S)

Calcul des enrobages :

- Eléments très exposés aux risques d'écaillage : XD3
- Eléments peu exposés en gel modéré soumis à un salage très fréquents : XD2

Spécifications de composition liées aux classes d'exposition

§ 8.1.1.2.2. Tab. 8B

.2.	2.	Iab. 8B		Classes d'exposition															
			Согтов	ion induite	par carbor	natation		Corrosio Eau de mer	n induite	par les chlorures Chlorures autres que l'eau de mer			Attaque gel / dégel			Environnements chimiquement agressifs			
			XC1	XC2	XC3	XC4	XS1	XS2	XS3	XD1	XD2	XD3	XF1	XF2	XF3 a)	XF4 a)	XA1	XA2	XA3 ^{rt}
		Rapport E _{ell} /liant éq maximal ^{d)}	0,60	0,60	0,55	0,50	0,50	0,50	0,45	0,50	0,50	0,45	0,50 ¹⁾	0,45	0,50	0,45	0,50	0,45	0,40
		Classe de résistance minimale ^{c)}	C25/30	C25/30	C30/37	C30/37	C30/37 ^{p)}	C30/37 ^{p)}	C35/45	C30/37	C30/37 ^{p)}	C35/45	C30/37	C35/45	C30/37	C35/45 ^{q)}	C30/37	C35/45	C40/50
		Teneur mini en liant éq (kg/m³) ^{b) c) d)}	280	280	300	330	330	330	350	330	330	350	330	350 ^{r)}	385°)	385°)	330	350	360
		Absorption d'eau maxi pour les produits préfabriqués en usine (%)	6,5 ^{m)}	6,5 ^{m)}	6 ^{m)}	6 ^{m)}	5,5 ^{m)}	5,5 ^{m)}	5 ^{m)}	6 ^{m)}	5,5 ^{m)}	5 ^{m)}	6 ^{m)}	5 ^{m)}			5,5 ^{m)}	5 ^{m)}	4,5 ^{m)}
		Teneur minimale en air (%)	-	-	-	-	-	-	-	-	-		•	- 0	4 ^{e)}	4 ^{e)}	-	-	-
		Essai(s) de performances ^{k)}												XP P 18- 420	NF P 18- 424 (ou NF P18- 425)	NF P 18- 424 (ou NF P 18-425) XP P 18-420			
		Cendres volantes	0,30	0,30	0,30	0,30	0,30	0,30	0,30	0,30	0,30	0,30	0,30	0.30 ^{f)}	0,00	0,000	0,30	0,30	0,30
		Fumées de silice	0,10	0,10	0,10	0,10	0,10	0,10	0,10	0,10	0,10	0,10	0,10	0,10	0,10	0,10	0,10	0,10	0,10
addition	õ	Métakaolin type A	0,15	0,15	0,15	0,15	0,15	0,15	0,15	0,15	0,15	0,15	0,15	0,15	0,15	0,15	0,15	0,15	0,15
OEM I + ad	al A/(A+C)	Laitier moulu classe A	0,50	0,50	0,40	0,40	0,50	0,50	0,50	0,40	0,50	0,50	0,40	0,50	0,50	0,15	0,50	0,50	0,50
	maximal	Laitier moulu classe B ou C	0,30	0,30	0,30	0,30	0,30	0,30	0,30	0,30	0,30	0,30	0,30	0,30	0,30	0,15	0,30	0,30	0,30
Combinaison	Rapport	Addition calcaire catégorie A	0,30	0,30	0,30	0,30	0,05	0,05	0,05	0,30	0,05	0,05	0,30	0,05	0,25	0,05	0,00	0,00	0,00
ပိ	_	Addition calcaire catégorie B	0,25	0,25	0,25	0,25	0,05	0,05	0,05	0,25	0,05	0,05	0,25	0,05	0,25	0,05	0,00	0,00	0,00
		Addition siliceuse de minéralogie QZ	0,25	0,25	0,25	0,25	0,15	0,15	0,15	0,25	0,15	0,15	0,25	0,15	0,20	0,05	0,00	0,00	0,00

Spécifications de composition liées aux classes d'exposition

§ 8.1.1.2.2. Tab. 8B

				Classes d'exposition															
								Corrosio	n induite	par les o	hlorures						Environnements		ente
			Corrosion induite par carbonatation			Eau de mer			Chi	orures autre: l'eau de me			Attaque	gel / dégel		chimiquement agressifs			
			XC1	XC2	XC3	XC4	XS1	XS1 XS2 XS3			XD2	XD3	XF1	XF2	XF3 a)	XF4 a)	XA1	XA2	XA3 ^{rt}
		Cendres volantes	0,20	0,20	0,20	0,20	0,20	0,20	0,20	0,20	0,20	0,20	0,20	0,20 ^{f)}	0,000	0,00	0,20	0,20	0,20
+ addition		Fumées de silice ^{g)}	0,10	0,10	0,10	0,10	0,10	0,10	0,10	0,10	0,10	0,10	0,10	0,10	0,10	0,10	0,10	0,10	0,10
	A(A+C)	Métakaolin type A ^{g)}	0,10	0,10	0,10	0,10	0,10	0,10	0,10	0,10	0,10	0,10	0,10	0,10	0,10	0,10	0,10	0,10	0,10
CEM IVA		Laitier moulu dasse A	0,35	0,35	0,30	0,30	0,35	0,35	0,35	0,30	0,35	0,35	0,30	0,35	0,35	0,00	0,35	0,35	0,35
Combinaison (Rapport maximal	Laitier moulu classe B ou C	0,20	0,20	0,20	0,20	0,20	0,20	0,20	0,20	0,20	0,20	0,20	0,20	0,20	0,00	0,20	0,20	0,20
Somit	œ	Addition calcaire catégorie A	0,10	0,10	0,10	0,10	0,00	0,00	0,00	0,10	0,00	0,00	0,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Addition siliceuse de minéralogie QZ	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Nature du ciment	-	-	-	-	-	PM h)	PM h)	-	-	ŋ	-	_0	-	ŋ	D	D	D

Données de bases et exigences complémentaires :

- Données de bases définies dans la norme NF EN 206/CN
- Le prescripteur spécifie en outre les exigences complémentaires résultant de la prise en compte des points suivants :
 - les spécifications du marché,
 - les méthodes d'exécution,
 - la prévention des désordres dus à l'alcali-réaction,
 - la prévention des désordres dus aux réactions sulfatiques internes,
 - la durabilité des bétons durcis soumis au gel, ou au gel et aux fondants,
 - la limitation de la fissuration du béton,
 - la limitation des retraits thermique, endogène, de dessiccation,
 - la maîtrise des déformations instantanées et différées et de leurs effets structurels,
 - la qualité des parements,
 - la tenue au feu des ouvrages...

Données de bases et exigences complémentaires :

- Le prescripteur justifie dans une note que les spécifications retenues prennent en compte les exigences énoncées ci-avant, et permettent la bonne mise en œuvre du béton, compte tenu des méthodes prévues. La validation de cette note constitue un point d'arrêt.
- De plus, le prescripteur impose au producteur de béton :
 - une valeur cible de la consistance,
 - une durée pratique d'utilisation du béton,
 - la fourniture d'un bon de livraison détaillé et du bon de pesée. Ces bons doivent définir précisément la nature et la quantité de tous les constituants du béton livré. Une copie de ces bons est remise au maître d'œuvre,
 - dans le cas de bétons autoplaçants (BAP), le respect des spécifications à l'état frais données dans le guide AFGC de 2008 « Recommandations pour l'emploi des bétons autoplacants » en fonction de la catégorie retenue.

Dimension des plus gros granulats :

 Le prescripteur fixe les bornes Dsup et Dinf entre lesquelles doit se trouver la dimension nominale supérieure Dmax des plus gros granulats.

Teneur en chlorures:

- Cf classes de chlorures NF EN 206/CN à l'exception des bétons précontraints par pré-tension : Classe Cl 0,15
- Fourniture par le titulaire d'un bilan analytique de la teneur en chlorures de la formule nominale, distinguant l'apport de tous les constituants

BHP (Bétons Hautes Performances) : caractérisés par

- Classe de résistance > C60/75 pour les bétons sans entraineur d'air
- Classe de résistance > C50/60 pour les bétons avec entraineur d'air
- Eeff/Léq < 0.40

BAP (Bétons Auto-Plaçants):

- Conformes à la norme NF EN 206/CN
- Respect des limites de compositions du tableau 8B



Merci

Nature du ciment

	Salage peu fréquent (ou aucun salage)	Salage fréquent	Salage très fréquent
Gel faible ou modéré pour les éléments très exposés aux risques d'écaillage (1)	XF1	XF2 ⁽²⁾	XF4 (G+S)
Gel faible ou modéré pour les autres éléments	XF1	XF2 ⁽²⁾	XF2 ⁽²⁾
Gel sévère	XF3 (G)	XF4 (G+S)	XF4 (G+S)

Pour les classes XF2 et XF4 (utilisation de sels de déverglaçage) :

- Utilisation de ciments conformes à la norme NF P15-317 (PM)
- Ou utilisation de ciments résistants aux sulfates :
 - Ciments conformes à la norme NF 15-319 (ES)
 - Ciments résistants aux sulfates (SR) (NF EN 197-1) et répondant aux exigences complémentaires de la marque NF Liants hydrauliques
- Nature des granulats

Pour les classes XF3 et XF4:

- Utilisation de granulats non gélifs (NF P18-545)



Teneur en air occlus

	Salage peu fréquent (ou aucun salage)	Salage fréquent	Salage très fréquent
Gel faible ou modéré pour les éléments très exposés aux risques d'écaillage (1)	XF1	XF2 ⁽²⁾	XF4 (G+S)
Gel faible ou modéré pour les autres éléments	XF1	XF2 ⁽²⁾	XF2 ⁽²⁾
Gel sévère	XF3 (G)	XF4 (G+S)	XF4 (G+S)

Résistance au gel avec ou sans sel de déverglaçage (XF2, XF3, XF4) :

Possibilité de déroger à la teneur mini en air occlus sous réserve de respecter les seuils associés aux essais de performances :

NF P18-424 et 425 : Essais de gel

- XP P18-420 : Essai d'écaillage

 Teneur mini en liant équivalent

	Salage peu fréquent (ou aucun salage)	Salage fréquent	Salage très fréquent
Gel faible ou modéré pour les éléments très exposés aux risques d'écaillage (1)	XF1	XF2 ⁽²⁾	XF4 (G+S)
Gel faible ou modéré pour les autres éléments	XF1	XF2 ⁽²⁾	XF2 ⁽²⁾
Gel sévère	XF3 (G)	XF4 (G+S)	XF4 (G+S)

Pour les classes XF3 et XF4 : L_{eq} > 385 kg/m³ (fascicule 65 du CCTG)

Possibilité de réduire le dosage mini en liant équivalent :

- XF3 : Leq \ge 350 kg/m³
- XF4 : Leq $\ge 370 \text{ kg/m}^3$

Sous réserve de respecter les seuils associés aux essais de performance (essais de gel interne, essai d'écaillage)

Pour la classe XF2 : $L_{eq} \ge 350 \text{ kg/m}^3$ (fascicule 65 du CCTG)

Pour les éléments très exposés au risque d'écaillage :

- Leq \geq 370 kg/m³
- Teneur en air occlus ≥ 4%



Autres

	Salage peu fréquent (ou aucun salage)	Salage fréquent	Salage très fréquent
Gel faible ou modéré pour les éléments très exposés aux risques d'écaillage (1)	XF1	XF2 ⁽²⁾	XF4 (G+S)
Gel faible ou modéré pour les autres éléments	XF1	XF2 ⁽²⁾	XF2 ⁽²⁾
Gel sévère	XF3 (G)	XF4 (G+S)	XF4 (G+S)

Pour les classes XF3 et XF4 :

Les spécifications complémentaires relatives aux bétons G ou G+S sont à respecter si elles sont exigées au marché.

Voir Recommandations pour la durabilité des bétons durcis

soumis au gel

Spécifications d'essais à réaliser et de seuils à vérifier en :

- Épreuve d'étude
- Épreuve de convenance
- Épreuves de contrôles

